



## **PEDT 2017-2018 / 2020**

### **Mairie de Vert-Saint-Denis**

Nom du correspondant : OULABSIR Saïd

Fonction : Directeur de l'action éducative

Adresse : 2 rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Téléphone : 01 64 10 51 71

Adresse électronique : [s.oulabsir@vert-saint-denis.fr](mailto:s.oulabsir@vert-saint-denis.fr)

Nom et prénom du responsable pédagogique : Virginie PEREIRA

Fonction : responsable, service Enfance

Téléphone : 01 64 10 59 00

Adresse électronique : [v.pereira@vert-saint-denis.fr](mailto:v.pereira@vert-saint-denis.fr)

## **I - DESCRIPTIF SOCIODEMOGRAPHIQUE**

### **1. Les caractéristiques géographiques**

Vert-Saint-Denis, composait, avec 7 autres communes, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart (environ 120 000 habitants). Au 1er janvier 2016, Sénart devenait le Grand Paris Sud ( 342 697 habitants), nouvelle agglomération créée dans le cadre de la réorganisation de la grande couronne parisienne qui regroupe les communautés d'agglomérations Évry Centre Essonne, Seine-Essonne, Sénart, Sénart-en-Essonne et Grigny.

Cette nouvelle agglomération est le 5<sup>e</sup> territoire francilien en nombre d'habitants et l'un des moteurs de la croissance démographique de la région Ile-de-France.

#### **Parmi les atouts contribuant à l'attractivité de Grand Paris Sud :**

- L'indice de jeunesse de sa population. (2,2 jeunes de moins de 20 ans pour une personne de 60 ans et plus contre 1,4 pour l'Île-de-France) ;
- 14 établissements d'enseignement supérieur dont 4 grandes écoles attirant plus de 20 000 étudiants ;
- De nombreux équipements de loisirs et sportifs : 12 piscines, 1 patinoire, 1 bowling, 7 parcours de golf, 1 terrain de base-ball... ;
- La conjugaison d'une desserte routière et ferroviaire dense (17 gares RER) avec une large présence d'espaces verts (Forêts de Sénart, de Rougeau, Bois de Saint-Eutrope...) et de terres agricoles.

### **2. Présentation de la ville**

Vert-Saint-Denis, commune de Seine et Marne, constituée d'un bourg et de deux hameaux (Pouilly le Fort et le petit Jard) d'une superficie de 16,13 km<sup>2</sup> s'étend sur le plateau de la Brie en rive droite de la Seine. Les espaces verts y sont nombreux. L'essentiel de la diversité de ces espaces réside dans les formations boisées, qu'il s'agisse de l'important massif de Bréviande ou des îlots boisés qui parsèment le plateau agricole. La commune est également traversée par le rû du Balory qui prend sa source au nord de Pouilly et traverse toute la commune sur 11 km jusqu'à Seine-Port.

Vert-Saint-Denis, rattachée au canton du Mée sur Seine, a la particularité d'être très étendue.

### **3. La population**

Une analyse socio-économique et démographique de la commune devrait permettre de mieux cerner les caractéristiques spécifiques des Verdionysiens et d'adapter le projet éducatif à ses particularités et aux besoins de la population.

Les derniers chiffres de l'Insee (parus le 12/10/17 sur l'année 2014) donnent le nombre de 7156 habitants :

	2014	%	2009	%
Ensemble	7156	100	6951	100
0 à 14 ans	1444	20,2	1379	19,8
15 à 29 ans	1279	17,9	1345	19,4
30 à 44 ans	1345	18,8	1374	19,8
45 à 59 ans	1593	22,3	1618	23,3
60 à 74 ans	1014	14,2	871	12,5
75 ans ou plus	481	6,7	364	5,2

<sup>1</sup>L'indice de vieillissement est de 54,08. La proportion des 0-19 ans est forte : 27,2 % de la population.

La progression de la population vient d'emprunter une courbe ascendante, depuis 2009 elle ne fait qu'augmenter en raison d'une urbanisation importante. En 2020, la ville devrait comptabiliser 8 500 habitants.

Le renouvellement de la population est important, en effet, 25% de la population n'habitait pas la ville en 2003. Le constat est le même sur l'ensemble sénartais.

**La typologie des familles** (Insee 2014) fait apparaître un nombre important de familles avec au moins un enfant (40 % contre 35 % en Seine et Marne). Légère baisse de familles monoparentales 9,4 % au lieu de 9,9 (80% femmes ; 20% hommes).

**Les données socio-économiques** montrent une population d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires de 48 %, un taux de chômage de 8,7% inférieur de 3 % à la moyenne de la Seine et Marne et 4 % pour l'Île de France.

<sup>2</sup>Le revenu disponible est de 24 081 € contre 22 007 en Seine et Marne.

---

1

L'Observatoire de territoires CGET 2014 - L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

2 Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

#### **4. L'habitat et les transports**

Toujours selon les chiffres de l'INSEE, la typologie des habitations de la commune est de 93 % de maisons et 7 % d'appartements avec 83 % de propriétaires et 16 % de locataires.

Avec 14 % de logements sociaux, la commune ne répond pas aux obligations de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui impose aux communes de plus de 1 500 habitants de disposer de 25 % de logements sociaux (décret 2013-670 du 24 juillet 2013). Officiellement, la Préfecture a recensé 380 logements sociaux au 1er janvier 2015, répartis sur 7 bailleurs.

Lors de la réalisation des ZAC de la Ramonerie et de la vallée de Bailly dans les années 1980 et 1990 un total de 622 logements ont été réalisés sous forme de prêt en accession à la propriété.

Ces sites ont été intégrés à un contrat de ville puis à un CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) afin de requalifier un certain nombre d'espaces en recherche de vocation ou dont la destination initiale avait été détournée. Lors de la redéfinition de la politique de la ville en 2015, ces deux quartiers sont sortis de ce dispositif.

La ville de Vert-Saint-Denis a prévu la construction de logements (180 en centre ville et 470 dans l'éco-quartier de Balory), ce qui permettrait une progression d'environ 1500 habitants. Cet apport a été accompagné afin de revoir la carte scolaire. On estime à ce jour environ 250 enfants supplémentaires à scolariser en primaire.

Les déplacements vers les lieux de travail sont relativement importants, le nombre d'actifs travaillant hors de la commune ou de l'arrondissement de Melun et au canton de Le Mée-sur-Seine représente 84 % des actifs.

Les Verdionysiens disposent de plusieurs possibilités de transports collectifs : Ligne D du RER à partir de la gare de Cesson, un réseau de bus entre Vert-Saint-Denis et Cesson, le Citalien : un service de bus continu est garanti tout au long de l'année, du lundi au samedi, hors jours fériés depuis Melun, direction Carré Sénart.

Malgré cette offre de transports collectifs, 70 % des verdionysiens utiliseraient leur voiture pour se rendre au travail. 27 % de + qu'en Ile de France.

En 2020, un bus en site propre facilitera les déplacements entre Evry et Melun en desservant, de 5 heures à minuit, cinq communes : Lieusaint, Savigny-le-Temple, Cesson, Vert-Saint-Denis (nouveau quartier du Balory) et la ville-préfecture. Ce bus est le petit frère du Tzen 1, qui relie déjà Corbeil-Essonnes (Essonne) au Carré-Sénart de Lieusaint depuis juillet 2011. Il desservira 40000 habitants et un bassin de 23000 emplois dans un rayon de 400 m autour de ses 27 stations.

# BILAN GÉNÉRAL 2014/2017

## I) LE COMITÉ DE PILOTAGE :

### 1) Sa composition et son fonctionnement :

La première année de sa mise en place (2014/2015), le nombre de représentants de parents d'élèves au comité n'était que de deux (1 maternel et 1 élémentaire). Il a été décidé de l'augmenter à quatre afin de d'avoir une représentation plus équilibrée. De plus, nous y avons inclus les délégués élus au conseil d'école.

Nombre d'élus	Nombre de représentants de parents d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de représentants d'associations	Nombre de personnels d'encadrement	Autres : responsables de service (scolaire et enfance) et directeur éducation.
4	4	2	0	2	3

Le comité de pilotage était chargé de veiller au bon déroulement de cette réforme et de prendre les décisions appropriées. La réflexion portait sur l'organisation périscolaire et à ses adaptations. Il était question essentiellement du contenu des Temps d'Activités Périscolaires, de ses répercussions sur les enfants et sur l'organisation du service. Ce comité se réunissait en fin d'année scolaire.

## II) LA RÉFORME DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

### 2) La réforme des rythmes scolaires et le temps périscolaire

#### 2.1) Le cadre de mise en œuvre

- Accueil de Loisirs déclaré : matin et soir

Existence d'un projet pédagogique actualisé de l'accueil périscolaire : x oui

Garderie : (mercredi de 11h30 à 12h30 - gratuité) et en soirée après l'accueil de loisirs de l'après-midi (18h-19h)

**Modalités de tarification :**

Gratuité totale pour les Temps d'Activités Périscolaires sur chaque site de 15h45 à 17h15, sur les autres temps la tarification était au quotient.

**L'ORGANISATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES**

	Temps d'accueil du matin 7h-8h30	Pause méridienne 11h45-13h45	Temps d'accueil du soir (hors TAP) 15h45-16h30	Temps d'accueil du soir (hors TAP) 16h30-19h00	Temps d'activités périscolaires (1 soir par école) 15h45-17h15
Effectifs d'enfants accueillis en moyenne	22 maternelles et 42 élémentaires	170 maternelles et 348 élémentaires	90 maternelles et 86 élémentaires	68 maternelles et 64 élémentaires + 20 post-étude	150 à 170 maternelles 340 à 360 élémentaires
Nombre de groupes	Selon l'âge et l'activité	14 groupes et 21 groupes	Selon l'âge et l'activité	Selon l'âge et l'activité	14 groupes et 24 groupes en moyenne (beaucoup d'absentéisme)
Les effectifs totaux des scolaires représentent 317 élèves d'âge maternel et 599 d'âge élémentaire.					
Nombre total d'encadrants	9	35	23	18	43
<b>Nombre et qualité des personnels d'encadrement</b>					
Animateurs (BAFA ou en cours) directeurs (BAFD ou en cours ou BPJEPS) ALSH	9	24	16	18	32
Personnel de service (garderie, cantine)	0	3	0	0	0
ATSEM	0	7	7	0	7

Autres (sans BAFA) mais 1 dumiste + BEES tennis de table + licence arts	0	1	0	0	3
Bénévole	0	0	0	0	1
<b>Locaux utilisés</b>					
D'une manière générale, les locaux vous apparaissent-ils suffisants et adaptés pour l'accueil des enfants ? (aménagement existants ou réalisés, matériels pédagogiques existants ou acquis) : préciser	Dans l'ensemble, les locaux sont adaptés. Sur cette tranche horaire nous recevons peu d'enfants et nous utilisons les salles destinées à l'APPS. Quant au matériel fongible, les équipes le renouvellent régulièrement. Pour le mobilier, le service travaille avec les équipes afin de mieux aménager les locaux en tenant compte des spécificités (maternelle et élémentaire).	Les salles sont en nombre suffisant malgré la contrainte de deux services sur 2 sites. Absence de restauration sur un petit groupe scolaire (les enfants se déplacent à pied). Du matériel pédagogique est entreposé dans les salles et/ou à proximité. Il est possible d'utiliser le matériel des APPS.	En utilisant certaines salles de maternelle, le nombre est suffisant (sauf pour Louis Pasteur). Par ailleurs l'utilisation de l'école ne permet pas à certains enfants d'âge maternel de faire la distinction entre le temps scolaire et périscolaire.		Nécessité d'utiliser sur certains sites des classes de maternelle ainsi que des salles des restaurants scolaires. La difficulté première se situe sur l'école Louis Pasteur : certains groupes d'enfants se retrouvent dans des salles de la mairie. Le service n'a jamais été confronté à de si gros effectifs. En cas de mauvais temps, toutes les activités extérieures sont annulées et dans ce cas là, la promiscuité concerne toutes les écoles.
Le partage des locaux est-il satisfaisant ? (préciser)	Locaux propres à l'APPS sauf pour l'école Louis Pasteur.	Idem	Dans l'ensemble, le partage est difficile à faire accepter par de nombreux enseignants. Les équipes pédagogiques évitent au maximum d'utiliser les salles de classe.		Idem.
Le partage du matériel est-il satisfaisant ? (préciser)	Pas de besoin.	Pas de besoin.	Pas de partage de matériel sauf pour les maternelles, il est possible d'utiliser les jeux extérieurs ainsi que les tricycles.		Idem

<b>2.2) Le temps périscolaire : la prise en compte des rythmes et des besoins des enfants</b>		
<b>Temps d'accueil du matin</b>	<b>Pause méridienne</b>	<b>Temps d'accueil du soir (hors TAP)</b>
<p><b>La prise en compte des rythmes des enfants se traduit par :</b></p> <p>X Une attention particulière à la qualité de l'accueil (bruit, climat relationnel, etc.)</p> <p>X L'aménagement d'espaces de repos</p> <p>X Aménagement d'espaces de jeux libres adaptés (espace, jeux à disposition tenant compte de l'âge des enfants).</p> <p>X Des enfants qui arrivent à l'accueil sans avoir pris de petit-déjeuner</p> <p>X Une collation est prévu pour ces enfants.</p> <p>Observations : Le service travaille sur l'aménagement des locaux. C'est un objectif qui a été fixé aux équipes pédagogiques.</p>	<p><b>La prise en compte des rythmes des enfants se traduit par :</b></p> <p>X Une attention particulière au temps du repas (bruit, durée, climat relationnel, etc.) 'aménagement d'espaces de repos</p> <p>X L'aménagement d'espaces de jeux libres adaptés (espaces, jeux à disposition tenant compte de l'âge des enfants)</p> <p>X La prise en compte spécifique des besoins des enfants d'âge maternel (départ à la sieste après le repas, mise en place d'activités calmes)</p> <p><b>Dans le cas où les TAP ont été positionnés le soir, cela a t-il eu des conséquences sur votre organisation et les contenus de la pause méridienne ?</b></p> <p>oui, précisez en quoi : L'animation en restauration scolaire a été allégée. L'organisation des TAP a mobilisé du temps et de l'énergie à l'ensemble des équipes. Les responsables devaient gérer le pointage des enfants ainsi que l'absentéisme des adultes.</p>	<p><b>La prise en compte des rythmes des enfants dans le temps périscolaire du soir se traduit par :</b></p> <p>X La mise en place d'un temps de récréation avant le démarrage des activités</p> <p>X La mise en place d'une collation</p> <p><b>Dans le cas des TAP le soir :</b> <b>La transition école - TAP permet-elle une prise en compte satisfaisante des rythmes des enfants ?</b></p> <p>X En partie Sauf sur une école, l'absence de récréation entre 13h45 et 15h45 ne permettait pas aux élèves d'arriver sereinement à l'activité.</p> <p><b>A propos du travail scolaire (leçons, devoirs) Les enfants ont-ils la possibilité d'étudier leurs leçons ?</b></p> <p>X Oui S'agit-il d'un temps autonome ? X Oui (au sein de l'APPS) X non (étude surveillée)</p> <p>Les étude surveillée) sont encadrés par : X Des enseignants X Des animateurs (BAC minimum)</p> <p><b>L'espace et l'aménagement des locaux est-il adapté (classes utilisées) ?</b></p> <p>X Oui, utilisation des salles de classe</p>



### 2.3) À propos des temps d'activités périscolaires (TAP)

À propos des TAP/Organisation	Enfants en maternelle	Enfants en élémentaire
Nombre d'activités proposées par semaine	L'équipe fonctionnait sous forme d'ateliers. L'activité est trop contraignante pour un enfant d'âge maternel. Les ateliers répondaient à un intérêt éducatif (jeux de construction, d'imitation, de création et sportifs et/ou extérieurs)	Il avait été décidé de proposer des activités sous forme de cycle entre chaque période de vacances . Les animateurs inscrivaient les enfants par classe ou demi-classe afin de faciliter la gestion des inscriptions. Dans l'année l'enfant devait participer à l'ensemble des activités proposées. Selon les sites les activités étaient variées (5 à 8) (chant, aquarelle, danse, pâtisserie, jeux extérieurs et/ou sportifs, jeux de société,...)
Système d'inscription	X inscription à l'année avec une période d'essai de 6 semaines en début d'année (possibilité de se désinscrire avec un courrier en cours d'année)	X inscription à l'année avec une période d'essai de 6 semaines en début d'année (possibilité de se désinscrire avec un courrier en cours d'année)
Participation financière des familles aux TAP	X gratuit	X gratuit
Possibilité pour les parents de venir chercher leur enfant durant le déroulement des TAP	X non (sauf cas exceptionnel)	X non (sauf cas exceptionnel)
Veillez préciser à quelle heure ont lieu les TAP et leur durée	15h45-17h15 - 1 jour par semaine (avec la récréation et la pose goûter très appréciée par les enfants).	15h45-17h15 - 1 jour par semaine (avec la récréation et la pose goûter).
Effectifs moyens des groupes	8 à 14 enfants selon les sites	14 à 18 enfants
Taux de fréquentation moyen des TAP (% des effectifs scolaires)	X - 50 % à 60 %	X - 60 % à 70 %
Tous les enfants, même ceux qui doivent prendre un transport ont-ils accès aux TAP ?	X Non pour les hameaux (le bus était limité aux horaires scolaires)	X Non idem

<b>A propos des TAP/Activités</b>  Quels types d'activités sont proposés ? (Préciser la liste)	<b>Enfants en maternelle</b>  (ateliers divers, jeux extérieurs, expression corporelle, anglais, chants, jeux de construction,...)	<b>Enfants en élémentaire</b>  (chant, aquarelle, danse, art dramatique, pâtisserie, jeux extérieurs et/ou sportifs, jeux de société, la formation aux premiers secours, l'apiculture...)

**1) Faites- vous appel à des intervenants pour certains ateliers :**       Oui  
 (intervenants professionnels d'associations ou indépendants bénévoles associatifs ou « individuels », ...)

Auto entrepreneur pour l'Anglais la première année - Association pour le Fitness andFight - bénévole Apiculture - chant professeur de musique -

**2) Organisez-vous régulièrement l'évaluation de vos TAP ?**       Oui  
 Si oui, en terme de :  
 Satisfaction des enfants

**3) Quels autres partenaires avez-vous sollicité pour cette évaluation ?**  
 Avis des encadrants       Avis des familles       Avis des enseignants

Le service a institué des comités de suivi sur chaque site composés des directeurs d'écoles, de deux représentants de parents élus en maternelle et élémentaire, de la coordinatrice des TAP, de la responsable des affaires scolaires et du directeur du service. Ces instances permettaient de travailler au plus près du terrain et de répondre à de réelles préoccupations de la communauté éducative.

**4) Vos propositions de TAP ont permis de:**  
 Renforcer l'ouverture culturelle des enfants : avis mitigé  
 En effet, il était très coûteux de faire appel à des associations et/ou de prévoir des sorties sur l'extérieur. De plus, la durée du TAP d'1h30 ne permettait pas aux équipes d'aller sur l'extérieur. Malgré cela, le service a pu recruter une animatrice qui proposait de l'art plastique et l'élue a souhaité que le dùmiste intervienne au sein des TAP.

### **III) LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE**

#### **3.1) *Réflexion organisationnelle concernant les horaires :***

1) Les TAP ont-ils permis d'harmoniser les horaires du groupe scolaire élémentaire/maternelle ?

Non (les horaires étaient déjà harmonisés)

2) Les TAP ont-ils suscité une réflexion organisationnelle concernant les horaires dans les écoles au sein des communes ou des RPI ?

Oui

Cela a permis de rallonger la matinée de cours de 15 mn (8h30-11h45) et de raccourcir l'après midi de 45 mn (13h45-15h45).

3) La question du positionnement horaire des TAP et des APC a t-elle fait l'objet d'une articulation ?

Oui

4) Le positionnement horaire des APC et des TAP est-il satisfaisant ?

En partie

Si non ou en partie, précisez : L'APC se faisait sur certains sites sur le temps du midi et le TAP après l'école.

Les élèves pouvaient de ce fait trouver les journées longues.

#### **3.2) Réflexion sur la continuité éducative :**

La réforme a t-elle suscité une réflexion sur la cohérence et la continuité éducative ?

En partie

Si oui ou en partie précisez les axes de réflexion traités :

- Création d'outils communs (transfert de responsabilité, règles de vie, documents d'information,...) :

L'équipe travaille sur la mise en cohérence des différents temps de l'enfant. Cette notion est comprise par tous, mais peu appliquée sur le terrain. En effet, lors d'une évaluation distribuée à toutes les équipes, aucune n'avait de réels indicateurs chiffrés (ex : combien d'enfants restent sur tous les temps d'accueil,..). Une charte de réciprocité a permis de mettre en place un certain nombre de règles (règlement pour tous les temps de l'enfant, transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire,...). Cet outil n'est pas suffisamment utilisé par tous les directeurs.

- Articulation des activités et des projets menés en temps périscolaire et en temps scolaire, donnez des exemples

Difficulté à travailler sur ce volet (projet pédagogique et projet d'école). Ce qui n'empêche pas d'avoir de petites activités en commun (spectacle, kermesse,...).

- Un axe a été travaillé en commun « temps scolaire et hors temps scolaire » : le vivre ensemble.

## IV) ÉVALUATION

### 4-1) LES PARTICIPANTS À L'ÉVALUATION :

Tous les acteurs ont participé indirectement à l'évaluation au travers des comités de suivi et lors des questionnaires.

Nombre d'élus	Nombre de représentants de parents d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de représentants d'associations	Nombre de personnels d'animation/garderie	Autres
4	8 (4 écoles)	5 directeurs (3 groupes scolaires et deux écoles)	2	30	1 bénévole

La partie A du questionnaire a-t-elle été renseignée par le comité de pilotage ?

La réforme des rythmes scolaires et ses effets dans le temps scolaire est difficilement évaluable sur cette courte période. Les enseignants ne l'ont pas renseigné faute de critères objectifs et quantifiables.

Ce bilan s'est nourri de tous les compte rendus des comités de suivi, des comités de pilotage et des évaluations internes (professionnels, enfants, parents) et consultations.

### 4-2) QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS DE DÉPART ?

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions pouvant être mises en place
<b>Vivre ensemble et citoyenneté</b>	Bien se sentir dans sa ville	- l'embellir : création de jardins à travers la ville, - découvrir et aimer le patrimoine : église, maisons anciennes, maison d'école, - découvrir la ville : les noms des rues, les quartiers, les espaces publics, - préserver l'environnement.
	Être bien avec les autres	- découvrir les droits et obligations de chacun, - se sentir unis dans la diversité, - partager une mémoire commune.

<b>Être bien dans sa tête, bien dans son corps</b>	Savoir bien manger	- éducation au goût, - travail sur l'équilibre alimentaire, - cuisine d'aujourd'hui et de demain, - cuisine d'ici et d'ailleurs.
	Savoir bien bouger	- le sport et la santé, - avoir l'esprit sport, - bouger pour grandir.
	Se nourrir de la culture	- appréhender le monde scientifique, - maîtriser les enjeux du numérique : éducation à l'image numérique, à l'audiovisuel, - découvrir et s'initier au monde artistique

#### 4-3) Vos objectifs ont-ils été atteints ?

Dans l'ensemble, de nombreuses activités ont permis de tendre vers ce 1er objectif, malgré certaines difficultés pour les équipes d'être constantes dans le temps.

Le travail repose sur plusieurs éléments :

- Un travail de fond a été entrepris (ex : les règles de vie,...) mais malheureusement le relais et le suivi n'ont pas été suffisamment portés par les directeurs de site.
- Dans la gestion des équipes, les contrats des contractuels non titulaires ne sont pas renouvelés au-delà de 2 ans pour des raisons juridiques. Cela provoque du « turnover » au sein du service, ce qui rend la continuité des actions difficiles.
- Le service a dû recruter un nombre conséquent d'animateurs avec peu d'expérience pour un laps de temps hebdomadaire relativement court,
- Dans le cadre de l'assouplissement du taux d'encadrement 1/14 maternels et 1/18 élémentaires, les animateurs rencontraient des difficultés à encadrer des activités. De plus, le nombre total d'enfants dans le cadre des TAP sur la plupart des structures (+ de 150) demandait sans cesse de nouvelles organisations.
- Et pour finir, l'installation et la gestion des TAP a demandé énormément de temps à l'ensemble des équipes. Parfois le contenu des activités étaient délaissé au profit de l'organisation, ainsi que les autres temps d'accueil.

**Le 2ème objectif a permis aux équipes de proposer diverses activités.**

« Être bien dans sa tête et bien dans son corps » sont des concepts dont les animateurs se sont emparés. Ils maîtrisent davantage les activités sportives et/ou artistiques et/ou culinaires. Parmi les agents, plusieurs ont un diplôme sportif et s'intéressent à la thématique dans son

ensemble « savoir bien bouger ». Les enfants d'âge élémentaire ont plébiscité un grand nombre d'activités comme le fitness-fight, les jeux sportifs et/ou extérieurs, la danse, les gestes de 1<sup>er</sup> secours, la pâtisserie, l'apiculture,...

Pour les maternelles c'étaient l'anglais, les chants, les jeux extérieurs et des ateliers avec des objets recyclés.

Aucun animateur n'a proposé des activités scientifiques ou numériques. Le service avait sollicité des professionnels au travers d'associations, mais le coût de leurs interventions représentait un budget supplémentaire.

## **VI) PERSPECTIVES :**

### **6-1) Avez-vous envisagé des évolutions, adaptations pour l'année prochaine ? Si oui, lesquelles ?**

Suite aux évaluations successives du PEDT par les comités de suivi et le COPIL du mardi 20 mai 2017 (cf compte-rendu), il a été décidé d'arrêter les TAP. En effet, ce temps d'activités périscolaire n'a pas apporté le bénéfice escompté et la journée pour les plus jeunes était beaucoup trop longue.

Cependant, en contre partie, une partie du budget sera redéployée pour dynamiser et renforcer les activités culturelles et scientifiques sur le temps scolaire et périscolaire.

#### **La municipalité propose :**

→ de ré-affecter l'intervenant musique (dûmiste) sur les classes, afin que tous les enfants scolarisés à Vert-Saint-Denis puissent bénéficier de l'éducation musicale dispensée.

→ d'augmenter la participation significativement sur des projets culturels et / ou scientifiques sur le périscolaire.

→ de soutenir la scolarité en maintenant les études surveillées sur chaque site les quatre soirs de semaine (hors mercredi).

→ impulser et approfondir le contenu pédagogique sur **tous** les temps d'accueil périscolaires.

Par ailleurs, le schéma d'une semaine de 4 jours ne sera pas proposé pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Le COPIL a pointé la fatigue des enfants due à une semaine trop longue et a déploré la coupure du mercredi. En effet, les activités sportives et culturelles des enfants (association sportive intercommunale, cours de dessin et de musique,...) ont toutes été reportées sur le mercredi après midi ou le samedi, entraînant pour l'enfant des semaines chargées.

La parution du décret en juin 2017 permettant de revenir à la semaine des 4 jours a été saluée par les parents et les enseignants.

De fin septembre à la mi novembre, la municipalité a mis en place une concertation auprès de toute la communauté éducative (ci-joints les résultats).

Les premiers conseils d'école de l'année 2017/2018 ont entériné et validé ces résultats.

Les enseignants se sont prononcés pour une matinée plus longue, répondant ainsi à un meilleur équilibre de travail et des séances d'apprentissage.

## **PEDT 2017-2018 / 2020**

### **I) Rappel des orientations politiques :**

- Assurer la réussite éducative de chaque enfant,
- Faire que chaque temps soit un moment éducatif en développant la professionnalisation des animateurs,
- maintenir la continuité éducative entre les différents acteurs : parents, enseignants, équipe municipale, associations,
- assurer la cohérence des différents temps de l'enfant,
- s'assurer que les mêmes objectifs et les mêmes valeurs seront poursuivis dans les différentes structures.

### **Les objectifs du PEDT découlent de ces orientations :**

- développer une politique locale et globale, concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes,
- Développer les actions autour du vivre ensemble et de la citoyenneté,
- favoriser l'accès à des projets d'éducation populaire afin de développer la coopération, l'autonomie et la prise de parole,
- organiser les activités périscolaires pour prolonger le service public de l'éducation nationale, en complémentarité avec lui,

- mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part, les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

## II) Public concerné :

916 élèves en primaire à la rentrée 2017-2018 répartis sur 4 groupes scolaires (Louise Michel, Jean Rostand, Louis Pasteur et Élise & Célestin Freinet).

**Niveau maternelle : (entre trois et cinq ans) 317 élèves**

	Nbre de Classe	PS	MS	GS	TOTAL
L. MICHEL	3	25	19	31	71
J. ROSTAND	3,5	26	28	37	91
L. PASTEUR	2	12	13	20	45
E & C. FREINET	4	29	40	34	103
				<b>TOTAL</b>	<b>599</b>

**Niveau élémentaire : (entre 6 et 11 ans) 599 élèves**

	Nbre Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Classe Spéc.	TOTAL
L. MICHEL	6	31	36	29	41	24		161
J. ROSTAND	6,5	30	28	55	22	27	12	162
L. PASTEUR	3	19	15	16	15	20		85
E & C. FREINET	7	36	46	34	29	41		186
							<b>TOTAL</b>	<b>317</b>



### III) Les dispositifs municipaux et nouveaux horaires :

**3-1) Accueils de loisirs périscolaires :** (pour rappel 317 élèves en maternelle et 559 en élémentaire)

Chaque élève est accueilli dans son école respective. Les accueils sont mixtes (- de 6 ans et + de 6 ans ) au niveau de l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Il convient de préciser que sur chaque site, les enfants sont répartis entre la maternelle et l'élémentaire.

Des locaux sont équipés d'un mobilier adapté. Ils sont au nombre de 4.

	Temps d'accueil du matin 7h-8h30	Pause méridienne 11h45-13h45	Temps d'accueil du soir (hors TAP) 15h45-16h30	Temps d'accueil du soir (hors TAP) 16h30-19h00	Temps d'activités périscolaires (1 soir par école) 15h45-17h15
Effectifs d'enfants accueillis en moyenne	22 maternelles 42 élémentaires	170 maternelles 348 élémentaires	90 maternelles 86 élémentaires	68 maternelles 64 élémentaire + 20 post- étude	150 à 170 maternelles 340 à 360 élémentaires
Nombre de groupes	Selon l'âge et l'activité	14 groupes et 21 groupes	Selon l'âge et l'activité	Selon l'âge et l'activité	14 groupes et 24 groupes en moyenne
Nombre total d'encadrants	9	35	23	18	43

Sur 2016/2017, l'ensemble des structures de la ville a accueilli le matin de 7h à 8h20 : 64 enfants - le soir de 15h45 à 16h30 : 176 enfants - 16h30 à 19h : 132 enfants + 20 enfants post études. Ces nombres sont relativement stables depuis 2014/2015 (date de la réforme sur notre ville).

Il est difficile de faire des comparaisons avec la fréquentation de nos Accueils Pré et Post Scolaires (y compris le mercredi) depuis la réforme. Les familles se sont réorganisées en fonction de leurs impératifs (augmentation le mercredi après-midi en élémentaire et aucune en maternelle).

**Accueils de loisirs pendant les vacances et mercredis,** sur la structure Jean Rostand pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et sur Élise & Célestin Freinet pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

### 3-2) Étude surveillée

Une étude surveillée est organisée pour les élémentaires tous les soirs de 15h45 à 16h45 sur les 4 sites ( Louis Pasteur - 1 groupe ; Louise Michel - 1 groupe ; E&C Freinet - 2 groupes ; Jean Rostand - 2 ou 3 groupes).

Des enseignants, ainsi que des animateurs qualifiés encadrent cette étude.

Depuis l'application de la réforme sur notre territoire, le nombre d'enfants fréquentant cette activité a pratiquement doublé. De 58 élèves en 2013/2014, leur nombre est de 103 élèves. Cette structure et ce nouvel horaire correspondent davantage aux besoins des familles . De plus le coût de l'étude est identique à celui du « petit APPS 15h45-16h45» et représente une somme modique.

### 3-3) Horaires de la semaine

Une consultation a été lancée sur le mois d'octobre auprès de tous les intéressés. une large majorité s'est prononcée pour une semaine de 4 jours.

PARENTS		
	4 jours	4,5 jours
Pasteur	81	17
J. Rostand	156	66
L. Michel	153	35
Freinet	155	51
<b>TOTAL</b>	<b>545</b>	<b>169</b>
<b>%</b>	<b>76%</b>	<b>24%</b>

ENSEIGNANTS / ATSEM		
	4 jours	4,5 jours
Pasteur	6	0
J. Rostand	12	2
L. Michel	11	0
Freinet	8	3
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>5</b>
<b>%</b>	<b>88%</b>	<b>12%</b>

Les conseils d'école ont pris acte des résultats de ce sondage pour faire la demande de changement de rythmes pour la rentrée prochaine auprès de l'Inspection Académique.

Les enseignants ont suggéré de conserver la matinée plus longue, telle qu'elle l'est depuis les nouveaux rythmes scolaires, pour ses intérêts pédagogiques.

Il a donc été demandé de passer aux horaires suivants le lundi, mardi, jeudi et vendredi à la rentrée 2018 :

8h30 / 11h45 - 13h45 / 16h30

Les conseils d'Ecole ont entériné et validé cette organisation.

### ANNÉE 2017/2018

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h	APPS	APPS	APPS	APPS	APPS
8h30	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h15
11h45	ARS 2h	ARS 2h	garderie 11h30 – 12h30	ARS 2h	ARS 2h
13h45	temps scolaire 2h	temps scolaire 2h	Accueil de Loisirs 11h30 – 18h	temps scolaire 2h	temps scolaire 2h
15h45	petit APPS Etude	petit APPS Etude		petit APPS Etude	petit APPS Etude
16h45	APPS	APPS		APPS	APPS
19h			Accueil Du soir		

### À PARTIR DE SEPTEMBRE 2018

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h	APPS	APPS	APPS	APPS	APPS
8h30	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h15		temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h15
11h45	ARS 2h	ARS 2h	Accueil de Loisirs 8h30 – 18h	ARS 2h	ARS 2h
13h45	temps scolaire 2h45	temps scolaire 2h45		temps scolaire 2h45	temps scolaire 2h45
16h30	APPS	APPS		APPS	APPS
19h			Accueil Du soir		

Des temps d'APPS moins morcelés, une journée entière le mercredi vont favoriser la cohérence des temps de l'enfant et permettre la mise en place de projets plus ambitieux.

Pour ces trois années, il a été décidé de travailler les objectifs du PEDT en s'appuyant et favorisant l'accès à la découverte du monde scientifique, technologique et numérique.

OBJECTIFS	SAVOIR ÊTRE	SAVOIR FAIRE
Favoriser l'accès à des projets scientifiques, technologiques et numériques	Développer la coopération, l'autonomie, la prise de parole, l'esprit critique	Appréhender : - le monde scientifique et/ou technologique - les enjeux du numérique

Un projet annuel sera construit par les équipes sur chaque site.

Des ateliers permettant la manipulation, la construction, l'expérimentation seront privilégiés dans les espaces de vie.

Pour étayer ce choix, nous nous appuyons sur Claude ESCOT, membre du conseil scientifique des FRANCAS :

#### **« CULTURE SCIENTIFIQUE ET ÉDUCATION POPULAIRE**

*Dés l'origine, l'ANSTJ (Association Nationale Sciences Techniques Jeunesse), devenue Planète Sciences a inscrit son action au sein de l'Éducation populaire. Ce n'est pas surprenant. Comment pourrait-on imaginer que l'activité scientifique, proposée aux enfants et aux jeunes, soit indépendante de l'évolution sociale ?*

*Au fil de son histoire, et quelle que soit la lecture qu'on en fasse, l'Éducation populaire a toujours souhaité permettre à chacun de « sortir de sa sphère publique » (Hannah Arendt) ; en d'autres termes, permettre à chacun de prendre sa place, de façon consciente et volontaire, à la construction d'une société toujours plus juste et plus solidaire, respectant la dignité humaine. On voit par là combien l'idée d'Éducation populaire (1866 création de la Ligue de l'enseignement, 1881 et 1882 lois sur l'école Jules Ferry) est reliée à celle de la démocratie ; la naissance des deux concepts au même moment de notre histoire n'est pas un fait fortuit. La spécificité de l'Éducation populaire est de mettre en avant que c'est dans le développement collectif que l'individu trouve son plein épanouissement : nous avons besoin de l'autre pour nous construire,*

*pour apprendre à « sortir de soi-même, vaincre la peur de ce qui nous est étranger, aller à la rencontre des autres et du monde au travers des savoirs » (Albert Jacquard). La confrontation aux autres, à la fois chaleureuse et « questionnante », est indispensable.*

***Mais comment prendre sa place si on ne comprend pas le monde dans lequel on vit et dans lequel la science a une place prépondérante, et si on ne développe pas un regard à la fois positif et critique sur le développement scientifique ?***

*La culture scientifique suppose l'acquisition d'un ensemble d'attitudes et de savoir-faire : curiosité, esprit critique, capacité à s'interroger, maîtrise des outils d'analyse...*

*S'investir dans une pratique scientifique collective pour développer ses compétences sociales ; se forger une opinion raisonnée pour « agir dans un monde incertain » ; apprendre à donner son point de vue dans les choix collectifs nécessaires : voilà les objectifs que s'assigne l'Éducation populaire en matière de culture scientifique. »*

#### **IV) Plan de travail pluriannuel**

Un projet annuel sera construit par les équipes sur chaque site.

Des ateliers permettant la manipulation, la construction, l'expérimentation seront privilégiés et aménagés dans les espaces de vie.

Ces ateliers ludiques devront amener les enfants :

- à observer, manipuler des objets technologiques de la vie courante,
- à mettre en place des expériences simples leurs permettant de discuter, d'argumenter et de coopérer.
- à construire ou déconstruire ensemble des objets technologiques et/ou numériques.
- à s'intéresser au monde du vivant (plantation, jardin, vie des insectes...)

Pour ce faire :

- un dossier pédagogique sera constitué,

- des malles d'objets technologiques seront achetés,
- un corpus d'album de jeunesse sera formé,
- une journée de formation et /ou d'échanges sera organisée,
- un suivi pédagogique sera assuré sur chaque site par la coordinatrice du projet.

**Les activités d'éveil culturel et artistiques** - qui ont fait l'objet d'un travail approfondi ces trois dernières années - ne seront pas pour autant délaissées, bien au contraire.

Il sera demandé aux directeurs des structures de proposer des projets ainsi que des sorties qui permettront aux enfants de faire de nouvelles découvertes (danse contemporaine, théâtre, musique, marionnettes...).

Toutes ces activités sont reconnues comme facteur du développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant. Elles facilitent l'intégration de l'enfant au sein de son environnement.

L'éveil scientifique et/ou culturel ne prend sens que s'il s'appuie sur de véritables partenariats ancrés dans la vie quotidienne ainsi que sur une dynamique de réseau interpellant plusieurs champs disciplinaires, différentes institutions et secteurs professionnels.

Le service favorisera les structures environnantes. Et la complémentarité avec les écoles sera recherchée au travers de projets communs, le cas échéant.

### **1) Le travail commencé autour de certaines actions sera poursuivi ou transformé:**

#### **- le tutorat des nouveaux animateurs.**

Chaque agent titulaire sera référent d'un tuteur. Le tuteur aura pour mission **d'accueillir, d'informer et d'accompagner** le nouvel animateur pendant une durée de 3 mois.

Accueillir :

- présentation de la mairie et des différents sites,
- remise des clefs et règles de sécurité,
- présentation aux personnels : cuisinières, enseignants, CTM et urbanisme.

Informier :

- fonctionnement des sites,
- reprise des outils administratifs (lecture et commentaires) : règlement intérieur, livret animateur, tenue vestimentaire, numéros de téléphone utiles,...
- lecture et explication outils pédagogiques : règles de vie, sanction et punition,...
- point sur la communication avec les parents, les enseignants, les élus,...

Accompagner :

- être à ses côtés durant l'année pour un accompagnement pédagogique,
- répondre aux questions,
- ajuster, le cas échéant, le fonctionnement,
- préparer la première évaluation.

**- la professionnalisation des animateurs restera une priorité :**

- une équipe stable durant trois années sera recherchée
- des formations seront développées en interne au plus près des besoins émanant des équipes ou en externe par choix et/ou en fonction des évaluations.

- **les comités de suivi seront présents au début de chaque conseil d'école.** Il a été décidé que les sujets du temps périscolaire seront mis à l'ordre du jour, en introduction de chaque conseil d'école. En effet, la composition de cette instance (parents d'élèves élus, enseignants et élu

au conseil d'école) permettra de s'adresser au plus grand nombre afin de discuter des sujets inhérents à ce temps périscolaire. De plus, c'est l'occasion de désamorcer beaucoup d'incompréhension au travers des dysfonctionnements que peuvent faire remonter les parents (ex : goûter de tout se transforme en « on doit manger tout dans notre assiette ! »).

De plus, le service organise en présence de l'élue une réunion de "bienvenue" à destination des nouveaux parents élus.

Par ailleurs, l'organisation de temps forts sur chaque site permet aux équipes d'exposer leurs projets auprès de tous les parents et de répondre aux interrogations. Une réflexion est en cours pour la mise en place d'un comité d'usagers.

#### **La cohérence des différents temps de l'Enfant sera approfondie.**

En effet, une réflexion sera approfondie sur l'organisation de tous nos accueils périscolaires afin de créer une articulation cohérente entre tous les temps pour éviter de proposer aux enfants une superposition d'activités.

Les espaces vont continuer à être repensés et réaménagés afin de permettre aux enfants de circuler d'un pôle d'activités à un autre (tables au calme pour l'apprentissage des leçons, coin lecture, jeux de société...).

Les équipes d'animation de chaque site seront toujours fixes afin de donner des repères aux enfants et de mener un réel travail sur les 3 années.

#### **➤ La spécificité des enfants d'âge maternel sera prise en compte :**

à la notion d'activité est substituée celle d'ateliers sans toutefois perdre de vue les objectifs du PEDT.

Grâce à la participation des ATSEM, le jeu et l'aménagement des ateliers répondants aux besoins spécifiques des enfants de 3 à 6 ans, seront privilégiés.

*« Se souvenir que le jeu est pour l'enfant une façon d'être et d'appréhender le monde. »*



### **Pour les enfants de 2 à 4 ans :**

- ✓ les activités permettant les :
  - déplacements, constructions, démolitions ;
  - explorations sonores et musicales ;
  - explorations des qualités visuelles et tactiles d'objets, matériaux, matières puis agencements, transformations ;
  - utilisation de l'eau...
- ✓ les jeux, formules, histoires sur le thème de l'apparition/disparition ;
- ✓ la construction d'images de soi : miroirs, silhouettes, figurines, poupées, photos...
- ✓ les jeux permettant l'évocation de la vie familiale, de la nourriture, des soins d'hygiène, des animaux familiers.

### **Pour les enfants de 4 à 5 ans :**

- ce qui concerne le réel : rôles sociaux, vie quotidienne, outils, instruments à explorer, bricolage, collections ;
- ce qui concerne l'imaginaire : le magique, le merveilleux, transformations, déguisements ;
- ce qui concerne les éléments : eau, terre, air, feu.

### **Pour les enfants de 5 à 6 ans, encourager et soutenir leur intérêt spontané pour :**

- tous les signes appartenant à différents codes et en particulier l'écriture ;
- les représentations et images fixes ou animées de différentes natures ;
- les récits ;
- les différents aspects du monde (physique, culturel...) ;
- la nature, la vie ;
- les relations interindividuelles ;
- les jeux à règles, quelles qu'en soient les dominantes.

Pour cela, il est important de prévoir une utilisation rationnelle des matériels permettant d'aller du jeu libre à l'activité.

Il sera important de : marquer le passage d'un âge à un autre par une organisation et un équipement des lieux qui soient le reflet des tâches et activités nouvelles que l'on peut y accomplir.

Varier, au fur et à mesure que l'année avance, les jouets, jeux, livres, matériels, accessoires, mis à la libre disposition des enfants et ayant servi de support à des activités structurées.

### ➤ Penser l'aménagement des espaces :

✓ soit par un aménagement par salle :

Opter pour une spécialisation des différents espaces et un décloisonnement permanent nécessite de la part des équipes :

- d'être persuadées de l'importance de l'interactivité relationnelle,
- d'être soucieux d'occuper au mieux des espaces, d'utiliser efficacement les moyens,
- d'être habituées à une coopération efficace.

Les enfants ne sont pas regroupés par classes d'âge. Ils se déterminent en fonction des projets.

✓ soit par des espaces spécialisés :

**L'espace de jeux d'imitation** : pour des activités de jeux libres, puis guidés et structurés vers les jeux de rôle, vers le jeu dramatique, vers l'organisation d'activités, cuisine avec exploitation pédagogique de préparations, éducation à l'hygiène, à la santé, à la sécurité « domestique ».

**L'espace de jeux éducatifs, de société et de musique** : pour des activités libres.

**L'espace de bibliothèque-centre documentaire (BCD)** : réservé aux activités de langage oral, de langage écrit, et où l'on trouve le matériel audiovisuel.

**L'espace dédié aux ateliers d'activités plastiques** : équipé de façon permanente pour la pratique du dessin, de la peinture, du modelage, de la sculpture, etc.

**L'espace dédié aux activités scientifiques et technologiques** : atelier de bricolage, outils et matériaux divers à disposition ; matériel pour les activités d'élevage, plantations, expérimentations, la découverte et la structuration de situations « mathématisables » ; la documentation pour les

repérages dans l'espace et le temps et pour l'éducation à la sécurité routière.

**Aux activités physiques :** équipé de façon permanente de gros matériel évolutif installé dans le respect de bonnes conditions de sécurité.

## **La communication restera une priorité :**

### **➤ La communication externe :**

L'élue du secteur est très attentive à la communication et le directeur du service a fixé aux directeurs des structures l'objectif principal de rendre lisibles et visibles les actions du service enfance.

La communication restera donc une priorité avec les parents et les partenaires :

- Des panneaux d'affichage sur chaque école permettront aux équipes d'animation de communiquer avec l'ensemble des parents.
- chaque trimestre une page sur le magazine municipal sera réservée pour remémorer et narrer la vie des structures (trombinoscope des équipes, animations...).

La communication s'effectuera aussi au travers des réunions publiques, des cahiers de liaison des élèves et le site internet de la ville.

**Le partenariat** avec la communauté éducative est satisfaisant malgré quelques dysfonctionnements au début. Le service s'est adapté aux contraintes de chaque entité et des répercussions que cela pouvait avoir. Les partenaires sont nombreux (ludothèque, services techniques, syndicat intercommunal des sports...). Toute la concertation en amont a permis à chacun de s'imprégner de cette réforme et de travailler en étroite coopération.

### **➤ La communication interne :**

**Une action nouvelle sera menée :**

Les équipes travailleront à la mutualisation des outils pédagogiques et des savoirs avec notamment la mise en place d'un « endroit ressource » où seront déposées les dossiers pédagogiques, les projets pédagogiques partagés, les albums de jeunesse, les ouvrages didactiques...

## **2) Partenaires du projet :**

Partenaires institutionnels :

- Les parents d'élèves
- L'éducation nationale
- Les élus
- Les services municipaux
- Le syndicat intercommunal des sports
- Le syndicat intercommunal de la culture
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

**Autres partenaires :**

- La maison des loisirs et de la culture et la maison de l'environnement nous ont proposé de nombreuses formations adaptées à notre public.

## **3) Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :**

**Indicateurs quantitatifs**, tels que la fréquentation des services périscolaires et extrascolaires ( APPS, accueil de loisirs), apparaissent difficiles à analyser. En effet, la fréquentation résulte en large partie des contraintes familiales (horaires de travail, durée de déplacement liée aux circulations pendulaires, coût des services,...).

L'interprétation quantitative est donc quelque peu subjective mais reste un indicateur potentiel.

**Indicateurs qualitatifs :**

Satisfaction des enfants concernant les projets menés	Évaluation au travers de réunions bilan. Voir smileys (déçu, indifférent et content) pour les plus jeunes. Assiduité aux séances.
Satisfaction des acteurs	Bilan régulier par site en présence de la coordinatrice et du responsable (1 fois par trimestre).

## ANNEXE

Pistes à exploiter extraites de « La main à la pâte » présenté par Georges CHARPAK.

**Pour rappel, il ne s'agit pas « d'apprendre les savoirs scientifiques » mais de créer des situations permettant à l'enfant de MANIPULER pour s'étonner, s'interroger et appréhender la compréhension.**

Cela ne nécessite pas un matériel lourd et coûteux : les objets de la vie courante et quelques matériaux de récupération suffisent.

Les expériences à mener sont simples et n'exigent aucun savoir technique particulier. Quelques objets de récupération suffisent à créer des sujets d'observation et d'expérimentation.

### LE MATÉRIEL DE TOUS LES JOURS

**Quelques idées:**

- **Une cage inutilisée** fournie par une famille permet d'élever des souris, des hamsters, des cobayes ou des oiseaux. Un aquarium que l'on tapisse de petits cailloux puis d'une couche de terre et que l'on ferme à l'aide d'une planche, d'une vieille étagère ou de carton ondulé devient un terrarium pour des insectes, des vers de terre, des escargots que les élèves auront trouvés dans un coin de la cour, au stade, sur le chemin de l'école ou lors d'une promenade dominicale avec les parents.

- **On peut aussi faire** des élevages individuels (chenilles) dans des fonds de bouteille en plastique, fermés par un morceau de tissu et un élastique. Les enfants sont ravis de recréer le milieu naturel de leurs pensionnaires, de se documenter pour les nourrir convenablement.

Les élevages permettent de répondre à de multiples questions. Comment l'animal se déplace-t-il? Qu'est-ce qui lui permet de sauter? Comment un membre se plie-t-il? Quelles comparaisons les élèves peuvent-ils faire avec leur propre mode de déplacement? Comment l'animal mange-t-il? Sa dentition est-elle identique à celle d'un autre animal? Respire-t-il?

Quelques expériences simples peuvent être réalisées :

Dans les aquariums et les cages, les enfants assistent à la naissance d'ovipares, de vivipares et aux comportements des animaux (prédation, fuite, soins maternels ...).

### **Comment une éruption volcanique se produit-elle ?**

Trois cuillerées de confiture de fraises ou de groseilles au fond d'une casserole, une épaisse couche de purée par dessus, une ébullition contrôlée et voilà l'éruption! En mettant le tout au congélateur, en coupant la purée le lendemain, on obtient une image de la structure interne d'un volcan.

### **Comment un animal se fossilise-t-il ?**

Dans un aquarium, une planche recouverte de terre, des coquilles de moule ou d'huître, un arrosage pour remplacer la pluie, voilà le transport et la sédimentation dans des coquilles prisonnières. Après évaporation et séchage, on casse la terre sèche et on trouve le «fossile» et son moule externe.

Pour appréhender l'immensité du système solaire, on peut fabriquer, en respectant l'échelle, des planètes en papier froissé, suspendues à une ficelle tendue dans la salle.

### **Quelques sujets d'étonnement :**

- lorsqu'on fait entendre à des enfants l'écho d'un cri en face d'un mur, qu'on leur fait observer l'action des «ronds dans l'eau» sur un bouchon et qu'on en induit la notion générale de propagation,
- lorsqu'on leur fait réaliser un petit «radeau à réaction» propulsé par le jet de vapeur d'une boîte à eau percée latéralement et chauffée par une bougie,

- lorsqu'on les invite à fermer un circuit (pile électrique, lampe et fil métallique), qu'on leur suggère d'y insérer divers objets (un caillou, une craie, un clou, une goutte d'eau salée, une goutte d'huile, une allumette ...) pour distinguer les matériaux qui conduisent le courant électrique de ceux qui ne le conduisent pas,
- lorsqu'on leur fait construire, à l'aide de quelques tiges de Meccano, une balance de Roberval, utilisée ensuite pour peser un objet plongé dans l'air puis dans l'eau,

## L'EAU EN TOUTE SIMPLICITÉ

L'eau est par exemple une source inépuisable d'observations riches de sens et d'expériences simples.

Nous rencontrons de façon quotidienne l'eau dans «tous ses états» : la pluie qui tombe, le robinet qui coule, la vapeur d'eau qui s'échappe de l'autocuiseur, la buée sur la vitre froide, le givre dans le réfrigérateur, le glaçon dans le verre ...

L'eau se trouve aussi impliquée dans bien d'autres phénomènes qui nous sont familiers : elle mouille puis s'évapore; elle dissout le sel, le sucre; elle dilue la gouache; elle monte par capillarité dans une éponge; elle lave, surtout si on lui ajoute des détergents, et fait parfois des bulles; projetée avec violence, elle décape; elle permet la flottaison de certains objets;

## VOIR L'AIR

Mettre en évidence, de façon spectaculaire, l'air qui nous entoure peut être aussi simple qu'un «jeu d'enfant». Voici deux expériences riches de sens, faciles à réaliser car elles ne nécessitent qu'un matériel simple : un aquarium ou un grand bocal rempli d'eau légèrement colorée avec de l'encre, un gobelet en plastique transparent, un mouchoir en papier, une petite bougie d'anniversaire fixée sur un flotteur, un bocal de confiture.

Dans un premier temps, le mouchoir est coincé au fond du gobelet, que l'on retourne, que l'on immerge doucement, verticalement et complètement dans l'eau, puis que l'on ressort. Le constat est incroyable :

- Le mouchoir est resté sec! Pourquoi?

-L'eau n'est pas montée dans le verre!

- Oui, nous l'avons bien remarqué, mais pourquoi ?

- Peut-être que quelque chose l'a empêchée de monter.

-C'est vrai. .. Mais avez-vous vu ce «quelque chose»?

- Non... Ça alors, c'est bizarre!

-Alors c'est quelque chose d'invisible.. Attendez : je vais vous le rendre visible.

-Alors, c'est de la magie ?

- Non! Après, vous viendrez le faire vous-mêmes!

Le gobelet est à nouveau immergé avec son mouchoir, puis légèrement incliné.

- Regardez bien !

- Des bulles! Des bulles d'air!

- Oui, il y a de l'air dans le gobelet; c'est lui qui empêche l'eau de monter. Maintenant je le fais partir.

-L'eau monte... Ça y est! le mouchoir va être mouillé!

Chute du mouchoir au fond de l'aquarium; les enfants rient et applaudissent.

Autre expérience, cette fois, avec une bougie sur un flotteur :on l'allume, on la dépose avec précaution sur l'eau puis on la coiffe d'un bocal renversé qui lentement est immergé. Le flotteur descend doucement, portant la bougie coiffée du bocal. Exclamations joyeuses des enfants et nouveaux applaudissements.

- La bougie descend sous l'eau !

- Et elle ne s'éteint pas!

-Bien sûr, elle ne peut pas être mouillée à cause de l'air qui est dans le bocal !

Cette expérience ne doit pas trop se prolonger car la bougie s'éteindra quand même, faute d'oxygène! Ce qui ouvre un nouveau sujet d'étude.



À la maternelle, voici des bassines pleines d'eau, divers objets et matériaux de formes diverses, que les enfants reconnaissent et nomment : de la pâte à modeler, du papier, du bois, des objets en métal, etc.

Puis les enfants se répartissent par petits groupes. Après qu'ils aient découvert les matériaux et les objets, qu'ils les aient manipulés assez librement.

On pousse les enfants à comparer entre eux leurs expérimentations : peux-tu fabriquer un petit bateau qui flotte? Qu'as-tu découvert? Regarde ce que fait ton copain, est-ce pareil?

Les enfants circulent, observent, imitent ou contestent. On peut faire beaucoup en posant les questions les plus simples.



	Voir questionnaire fermé.
Bilan annuel	Comportement périscolaire (respect, discipline, entraide,...). Ouverture d'esprit et compréhension par les enfants de leur environnement.

Une évaluation devra être prévue dans la mise en place des projets annuels des équipes

#### 4) Modalités de renouvellement du PEDT :

Le PEDT est réécrit tous les trois ans.

Fait à Vert-Saint-Denis  
Le 7 février 2018

Nom, Prénom, Fonction

Maire,



Maire-Adjointe à la Vie de l'Enfant ,

Eric BAREILLE

Maria BOISANTE

